

# L'Agglomération du Choletais

## Comment ça marche ?

NOVEMBRE 2017 | N° 9

### Seniors – La politique gérontologique de l'Agglomération du Choletais

La part des seniors augmente et le vieillissement de la population va s'affirmer davantage en raison de l'entrée des baby boomers dans les classes d'âge les plus avancées. Pour accompagner cette évolution, l'Agglomération du Choletais s'engage en faveur des aînés en misant sur le maintien à domicile, tout en développant des structures d'accueil de qualité.

Du senior encore très actif jusqu'à la grande dépendance, c'est la notion de parcours (de vie) qui guide l'action des élus et des services de l'Agglomération du Choletais (AdC). Chacun de ces parcours est unique et doit veiller à remporter l'adhésion du bénéficiaire. Car cette notion d'adhésion, de consentement, conditionne naturellement le bien-être de la personne au fil des étapes de son cheminement.

#### L'autonomie, fil rouge

Mais avant tout pour l'Agglomération du Choletais, qui confie son action gérontologique au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), accompagner le vieillissement, c'est mettre en œuvre une politique qui vise à préserver l'autonomie. La priorité restant le maintien à domicile. Pour cela, le CIAS propose des services d'aide à la personne : Adomi Facil, pour l'intervention d'aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de services de soins infirmiers et de portage de repas à domicile.

L'AdC et le CIAS travaillent également avec le CLIC-IGEAC (lire encadré ci-contre), ainsi qu'avec l'ORPAC (Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais) et toutes les associations qui, à travers leurs animations et leurs temps forts, donnent des clés pour maintenir le lien social, et parfois rompre la solitude.

#### CLIC-IGEAC

Le Centre Local d'Information et de Coordination de l'Action Gérontologique de la région choletaise, soutenu par l'Agglomération du Choletais, accueille gratuitement des personnes de plus de 60 ans, leur famille et les professionnels. Il les informe sur :

- le maintien à domicile : aide à domicile, aides financières, portage de repas, téléassistance, soins, activités de loisirs, transport, amélioration de l'habitat...
- l'entrée en institution : résidences autonomie, EHPAD, résidences services...

Le CLIC-IGEAC peut proposer une évaluation des besoins de chaque personne âgée. Une visite à domicile est alors organisée. Un plan d'aide adapté à la situation est proposé en concertation avec la personne âgée et en collaboration avec les différents professionnels sollicités.

24 avenue Maudet – Cholet  
02 41 30 26 34  
clic-igeac.org

L'Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais est à l'origine de grands rassemblements qui impliquent de nombreux seniors du Choletais tout en créant des ponts entre les générations.



ORPAC - 24 avenue Maudet – Cholet - 02 72 77 24 08 - orpac-cholet.fr



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

# À chaque situation, sa solution

## Seniors – Le parcours individuel au cœur de l'action

Si l'AdC cherche à favoriser le maintien à domicile conformément au souhait de la plupart des seniors, la dépendance s'installant il devient nécessaire d'envisager une solution d'hébergement en établissement. Il existe alors deux types de maisons d'accueil selon le degré d'autonomie de la personne : les résidences autonomie et les EHPAD – Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.



### Le Président prend la parole

**Gilles Bourdoux**  
Président de l'Agglomération du Choletais  
Maire de Cholet

L'accueil, qu'il soit assuré au sein d'une résidence autonomie ou d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), fait l'objet d'un programme de modernisation et de restructuration qui au final va mobiliser la collectivité à hauteur de 50 millions d'euros.

L'EHPAD de Trémentines en 2011, la création de la résidence du Val de Moine et l'extension de La Cormetière à Cholet, ainsi que la modernisation de la résidence autonomie La Girardière, notamment, l'Agglomération a fait de l'hébergement des aînés une question prioritaire. Prochaine étape, la restructuration globale de la résidence Le Bosquet à Cholet pour un montant de 10,2 millions d'euros. Le début des travaux est prévu à l'été 2018.

Ces opérations renforcent un peu plus le rôle fondamental de l'Agglomération dans l'action gérontologique choletaise, qui va du maintien à domicile jusqu'à la prise en charge de la dépendance.

### Maintenir le lien social

En vieillissant, on a parfois tendance à s'isoler, à se sentir moins utile, moins intégré. Il faut alors trouver les moyens de préserver le lien social. C'est primordial. Partenaires de l'Agglomération du Choletais, l'ORPAC (Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais) et les associations au cœur des Maisons d'Animations sont des acteurs de premier plan. Au-delà de toutes les actions et animations proposées au quotidien, elles sont à l'origine de grands rassemblements qui impliquent de nombreux seniors du Choletais, tout en créant des ponts entre les générations. Lieux de rencontre, de réflexion et de propositions pour les retraités qui souhaitent s'engager dans le bénévolat, elles jouent à fond la carte du bien vivre ensemble et de la solidarité.

### Résidence autonomie

Ce type de résidence, longtemps dénommée "foyer logement", accueille des personnes autonomes qui veulent disposer d'un cadre sécurisant et de services collectifs comme une restauration, une blanchisserie, une infirmerie, des animations... Ces services sont assurés par une équipe d'agents qualifiés. Les logements équipés d'un coin cuisine permettent aux résidents de préparer et consommer leurs repas chez eux. Néanmoins, ils se doivent de prendre 220 repas dans l'année au restaurant de la résidence. Le personnel de service s'assure ainsi de la qualité et de la diversité de leurs menus. C'est aussi l'occasion pour les résidents d'échanger avec leurs voisins et maintenir le lien social.

### EHPAD

Un EHPAD est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Il est destiné à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. Ce sont des structures médicalisées qui accueillent en chambre individuelle et offrent, en plus de l'aide à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas...) et des soins médicaux personnalisés, des services de restauration, de blanchisserie et des animations.

**À noter :** la résidence du Val de Moine dispose d'un PASA - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés. Celui-ci propose pendant la journée, aux résidents ayant des troubles du comportement modérés, des activités sociales et thérapeutiques au sein d'un espace de vie spécialement aménagé et bénéficiant d'un environnement rassurant, adapté à la déambulation.

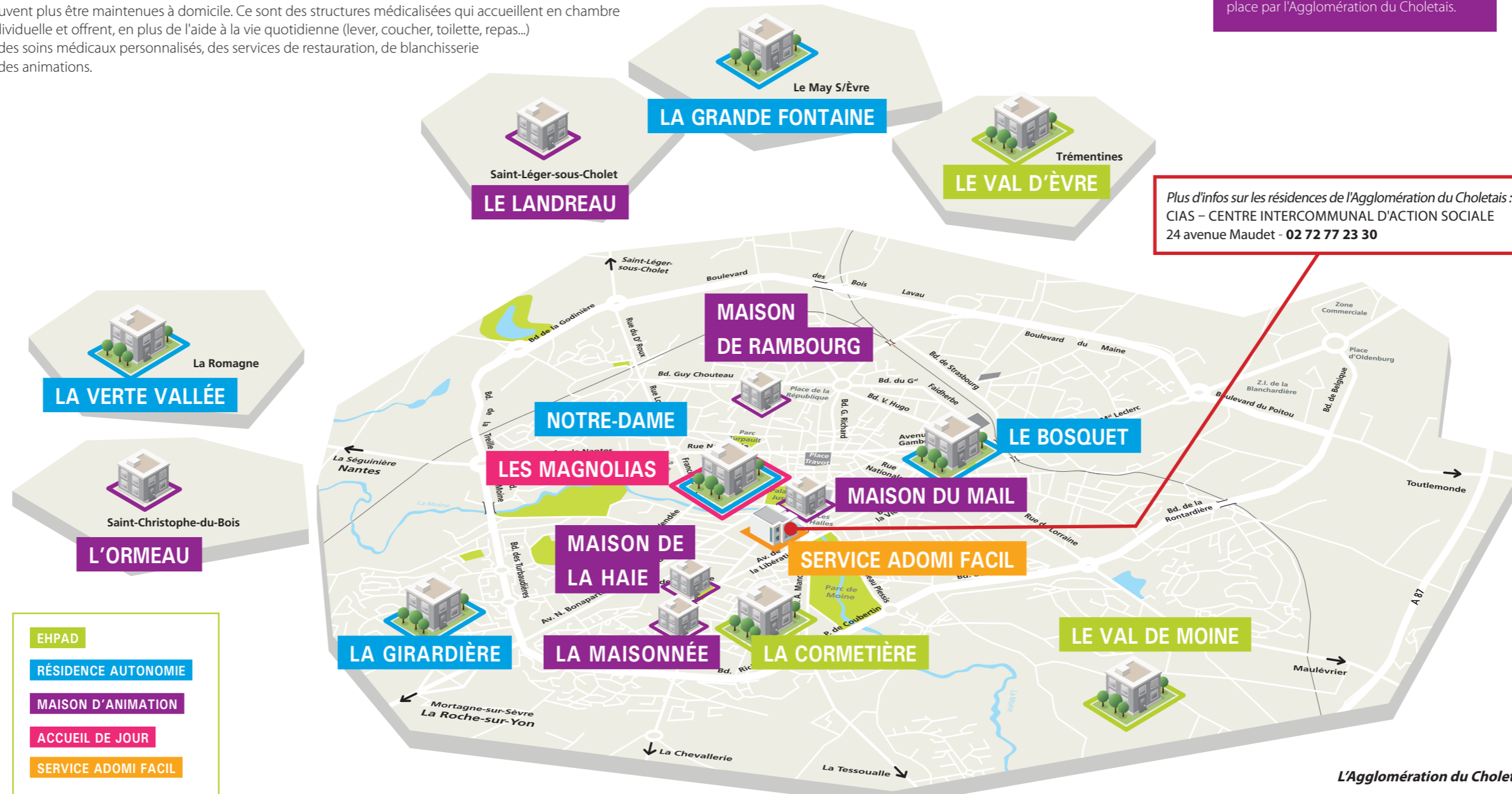
La résidence du Val de Moine possède aussi 14 places en unité spécifique pour personnes âgées désorientées (uPAD) et 10 places en unité pour personnes âgées handicapées (uPAH).

### Les maisons d'animation

Lieux de rencontre, de détente et de loisirs pour les personnes retraitées ou pré-retraitées, ces "clubs" sont gérés par des associations loi 1901. L'Agglomération du Choletais leur met à disposition les locaux et du personnel professionnel. Peinture, danse, chorale, jeux de cartes, art floral... bonne humeur et convivialité au programme. Objectif : le maintien du lien social. Un service de restauration est proposé sur place par l'Agglomération du Choletais.

### Le saviez-vous ?

Une équipe de professionnels expérimentés reçoit les personnes âgées désorientées au sein de l'accueil de jour Les Magnolias. Il s'agit de les aider à conserver une certaine autonomie, freiner les effets de la maladie d'Alzheimer et soulager leur famille (aidants) qui les accompagne à domicile. Créés en 1996, Les Magnolias ont été la première structure publique de ce type du département. Réhabilitée en 2014, elle a vu sa capacité d'accueil augmenter de 6 à 10 places.



### Repères

- 3**  
EHPAD – Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes – sont du ressort de l'Agglomération du Choletais : Le Val d'Èvre à Trémentines, La Cormetière et Le Val de Moine à Cholet.
- 213**  
personnes accueillies au sein de ces 3 EHPAD
- 5**  
résidences autonomie gérées par l'Agglomération du Choletais
- 252**  
personnes vivent au cœur de ces 5 résidences autonomie
- 1**  
accueil de jour pour personnes désorientées : Les Magnolias
- 6**  
maisons d'animation
- 88 136**  
heures d'intervention à domicile assurées en 2016 par le service Adomi Facil.  
Pour les actes de la vie courante devenus difficiles : tâches ménagères, courses, démarches administratives, préparation des repas, etc.  
L'auxiliaire de vie intervient également dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne tels que la toilette, la distribution des repas, et peut offrir un véritable accompagnement de vie sociale.
- 50 576**  
repas livrés en 2016 par les équipes d'Adomi Facil à des personnes âgées de plus de 60 ans ou des adultes handicapés.





**Philippe Algoët**  
Président du CIAS  
Vice-Président de l'AdC  
Politique gériatologique  
Services et équipements à destination des aînés

## Principes fondateurs

*Lutter contre l'isolement, maintenir le libre choix de résidence des personnes retraitées et âgées, offrir des services de qualité et la présence de personnels qualifiés sont autant de principes fondateurs sur lesquels s'appuient les actions portées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, à qui l'Agglomération du Choletais a confié sa politique gériatologique.*

## Des grands travaux



© Agence Grégoire Architectes et A propos

### Le Bosquet – 81 logements

Le regroupement des établissements Le Bosquet et Paul Bouyx au sein d'une seule et même structure permettra d'optimiser et d'améliorer les conditions d'accueil des résidents et leur offrir un cadre de vie plus agréable. La capacité d'accueil sera portée à 81 logements sur le site du Bosquet à Cholet. La livraison de cette opération de 10,2 millions d'euros est prévue en 2021.



### La Girardière - 79 logements

Depuis septembre 2013, la résidence connaît un programme de rénovation et mise en conformité.

Réaménagement total des logements avec mise aux normes des salles de bain, rénovations des parties communes et techniques, extension de la salle de restauration. Coût total : 4,8 millions d'euros.

Les travaux sont achevés depuis l'été 2017.



### La Cormetière - 82 chambres

L'établissement connaît un important programme de réhabilitation d'un montant de 8 millions d'euros. Les travaux qui ont débuté en septembre 2012 s'articulent en 2 tranches : la création d'une extension de 500 m<sup>2</sup>, puis la réhabilitation de toutes les chambres.

Fin des travaux : décembre 2017.



### Le Val de Moine – 74 chambres

L'établissement pensé et conçu comme une résidence profite d'un ensoleillement naturel grâce à ses patios et ses puits de lumière. Tourné vers la nature, il s'ouvre pleinement sur le parc du Menhir proche de Ribou.

Un investissement de 14,5 millions d'euros.

Supplément mensuel réalisé par la Direction de la Communication  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
John DAVIS / CONTACT Hôtel d'Agglomération  
BP 62111 - 49321 Cholet cedex - Tél. 02 44 09 25 00  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**  
Delphine STÉPHAN / RÉDACTION Goulvenn DEBOIS  
/ PHOTOS Mathilde RICHARD / SHUTTERSTOCK /  
COMPOSITION Fabien PICARD

## INFOS PRATIQUES

### HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

TÉL : 02 44 09 25 00 - BP 62111 - 49321 Cholet cedex

L'Hôtel d'Agglomération est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

**cholet.fr**



### Horaires de diffusion - En supplément :

Mardi à 20 h - Mercredi à 14 h 45, 17 h 25 et 21 h

Jeudi à 10 h 30 et 20 h 10

Vendredi à 8 h 30, 13 h 40, 18 h et 21 h 30

Samedi à 9 h 20, 15 h 05 et 19 h 05

Dimanche à 7 h 05 et 12 h

**www.tlc-cholet.com**